



Comité Technique Spécial Départemental du 10 février 2017

**Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames, messieurs les membres du CTSD,**

Dernière carte scolaire du quinquennat Hollande, la seule question qui nous vienne en songeant à l'avenir est la suivante : dans le contexte politique actuel, qui peut dire ce qui nous attend pour les prochaines années ? Une seule réponse s'impose, personne. En tout état de cause, nous nous engagerons dans cette campagne pour mettre nos valeurs et l'École au centre des débats et des préoccupations. Nous serons mobilisés pour lutter contre l'extrême droite et ses idées nauséabondes, ainsi que pour décrypter les programmes des candidats en matière d'École et d'Éducation. Nous combattons toute idée rétrograde, tout retour en arrière, tout conservatisme, populisme et toute forme de démagogie. Nous souhaitons que les priorités engagées depuis 2012 se poursuivent et que l'École ait le temps, enfin le temps pour elle et pour mettre en place ses réformes.

Cette carte scolaire 2017 au plan académique se veut volontariste. Elle décline des objectifs nationaux que nous partageons : accompagner les dispositifs prévus par la Loi de Refondation (plus de maîtres que de classes et scolarisation des moins de 3 ans), mieux prendre en compte les critères sociaux et les taux d'encadrement des départements et renforcer les besoins en remplacement et en enseignement spécialisé.

Ce comité technique départemental arrive cette année plus tôt dans le département. Nous vous l'avions demandé les années précédentes, Madame l'Inspectrice d'Académie, et nous nous félicitons de la tenue de cette instance au début du mois de février. Cela aura un impact positif sur la tenue des instances de fin d'année, notamment sur les opérations de mouvement des personnels 1^{er} degré qui se tiendront avant la date des vacances estivales.

Depuis 2008, chaque année ou presque voit son lot d'élèves en moins pour le 1^{er} degré dans le département. De 2012 à 2016, nous avons accusé une baisse de 1000 élèves, et en parallèle, chaque dotation en postes lors des opérations de carte scolaire a été nulle, sensiblement négative ou positive. Cette année, nous aurons 8 postes en plus et c'est une bonne nouvelle. En réalité, depuis 2012, nous avons eu 4 postes de plus en moyenne. 4 postes en plus, là où nous avons constaté plus de 1000 élèves en moins : comment ne pas affirmer que l'objectif national qui donne la priorité au primaire se traduit localement ? L'attribution de ces moyens reflète aussi une réelle prise en compte de notre ruralité. L'engagement des services de l'Inspection académique, associé à celui des élus et celui plus large de la communauté éducative aura permis, malgré des baisses d'élèves, de limiter les fermetures de classes, d'engager une véritable réflexion sur le tissu scolaire et l'aménagement de territoire et ce, nous l'espérons dans l'intérêt de tous. Nous souhaitons donc que ces réflexions se poursuivent, non pas avec l'objectif de rationaliser les moyens comme certains peuvent le dire, mais bien avec les seuls objectifs qui valent : celui du bien-être de nos collègues associé à l'intérêt des élèves qui nous sont confiés.

Nous avons eu l'occasion de rappeler depuis plusieurs années notre positionnement qui consiste à refuser l'application d'une seule et même règle dans toutes les communes du département. Nous rappelions l'an dernier qu'il nous fallait avoir un regard particulier sur les maternelles, qu'il ne fallait pas faire de fusions pour faire des fusions. Nous souhaitons aussi une attention particulière aux personnels touchés par les mesures de carte scolaire. A ce sujet nous demandons à nouveau ici, comme nous l'avons déjà formulé en CAPD, à ce que les IEN soient présents dans les différents conseils d'écoles impactées par des transformations. Nos collègues ont besoin d'être soutenus et accompagnés par les équipes de circonscription, le dialogue entre les différents partenaires de l'école n'en sera que renforcé, et l'intérêt des élèves pourra ainsi être préservé. Vous nous avez dit en groupe de travail que les enseignants des écoles concernées par des restructurations avaient été informés : ce n'est pas toujours les cas, puisque dans de nombreuses écoles, les collègues ignorent les réflexions et les décisions prises par les élus. Nous le regrettons ici vivement.

Au regard des documents qui nous ont été fournis, nous analyserons donc chaque situation, chaque école afin de vous faire part de nos remarques et arguments. Les besoins de fermetures ne sont pas aussi importants que la liste qui nous est présentée aujourd'hui.

En conclusion, nous souhaiterions également attirer votre attention Mme L'Inspectrice académique sur la mixité sociale qui s'érode dans certaines écoles, qui cumulent alors de nombreuses difficultés. La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers doit être au cœur de nos préoccupations : nous souhaitons donc une réelle prise en compte des effectifs d'ULIS dans le cadre de nos discussions. Plus généralement, l'exercice annuel de la carte scolaire nous permet d'aborder chaque école dans sa singularité, pensons donc en priorité à celles qui ont des besoins importants, qu'elles soient en Education prioritaire ou pas. Enfin, le sujet de l'accueil des primo-arrivants nous préoccupe dans la mesure où l'Education nationale semble assez externe et exclue des décisions.

L'Ecole n'est pas un coût pour notre société, mais bien un investissement et nous souhaitons à l'UNSA, la voir avancer parce que nous avons le Service public au cœur de nos préoccupations.

La délégation UNSA-Education : Jérôme BOUSQUET, Natacha ETOURNEAU, François MARTY, Sabine TURSCHWEL